

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

EN UN SEUL LOT et au plus offrant et dernier enchérisseur

D'UNE MAISON D'HABITATION AVEC PISCINE CHAUFFÉE ET TERRAIN ATTENANT, ENTREPÔT ET 5 TUNNELS À USAGE DE SERRES, SIS A SAINT-DENIS-LES-BOURG

(01000) 1001, CHEMIN DU PORTAIL

MISE À PRIX : **180 000** €uros (cent-quatre-vingt mille euros)
(outre charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

ADJUDICATION LE MARDI 9 MAI 2023 à 14 HEURES

A l'audience du Juge de l'exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE de BOURG EN BRESSE (AIN), Palais de Justice,
32, Avenue Alsace Lorraine, 01000 BOURG EN BRESSE, salle des criées.

Cette vente est poursuivie à la requête de la **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES**, société coopérative de banque à forme anonyme et capital variable, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 605 520 071, dont le siège social est situé 4, Bd Eugène DERUELLE, 69003 LYON, ayant pour avocat la **SCP REFFAY & ASSOCIES**, Avocats aux Barreaux de l'Ain et de Lyon.

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE

Sur la commune de **SAINT-DENIS-LES-BOURG (Ain-01000)**, **1001, chemin du Portail**, une maison d'habitation avec terrain attenant, entrepôt et cinq tunnels à usage de serres, le tout cadastré **section C, n° 1348**, lieudit "917, che du Portail" (05a 27ca), **section C, n° 1349**, lieudit "917 B, Che du Portail" (76a 43ca), et **section C, n° 1352**, lieudit "Le Portail" (00a 34ca), soit une contenance totale de 82a 04 ca.

La maison à usage d'habitation de très belle facture, construite en 2010, d'une surface loi CARREZ de 196,12 m², comprend à l'extérieur une grande terrasse couverte en partie par une pergola avec bar et cuisine extérieure, et un terrain paysagé. On y accède par un chemin desservant deux cours recouvertes d'enrobé, l'une devant la maison, l'autre devant l'entrepôt. Le terrain comprend une grande piscine chauffée, un entrepôt d'une surface hors Carrez de 104,26 m² disposant à l'intérieur d'une cave (12,37 m²), outre cinq tunnels à usage de serres édifiés sur la parcelle cadastrée **section C, n° 1349**, lesquelles serres

sont louées à une SASU FAMILLE POMATHIOS MARAICHER. COM dont le saisi est le Président suivant bail commercial du 3 janvier 2022. Les bâtiments sont reliés entre eux par un auvent. L'intérieur de la maison à usage d'habitation se compose d'un hall d'entrée (7,74 m²), d'un salon (22,60 m²), d'une salle à manger (25,73 m²), d'une cuisine équipée (50,44 m²), d'une buanderie (8,24 m²), d'un petit dégagement (1,33 m²), d'un WC (1,18 m²), d'une chambre parentale avec coin bureau (22,08 m²) et dressing (7,01 m²), d'un second dégagement (4,15 m²) desservant une salle de bains (15,46 m²), une deuxième chambre (28,98 m²) et un autre WC (1,18 m²). Le coin bureau dans la chambre est loué par le saisi à la SARL JACQUES NECKER FINANCES dont il est le gérant selon bail commercial du 3.01.2022. Maison occupée. Visite des lieux sur place le lundi 24 avril 2023 de 14 H à 15h, par la SELARL AHRES, commissaires de justice associés à BOURG EN BRESSE, 16, rue de la Grenouillère.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de la CARPA RHONE ALPES, séquestre, de 10 % du montant de la mise à prix. On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain. Il peut être pris connaissance du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, où il est déposé (RG N° : 22/00063) et sur le site internet de la SCP REFFAY & ASSOCIES : www.reffay-avocats.com, rubrique vente aux enchères ainsi que sur les sites info-encheres.com et avoventes.fr.